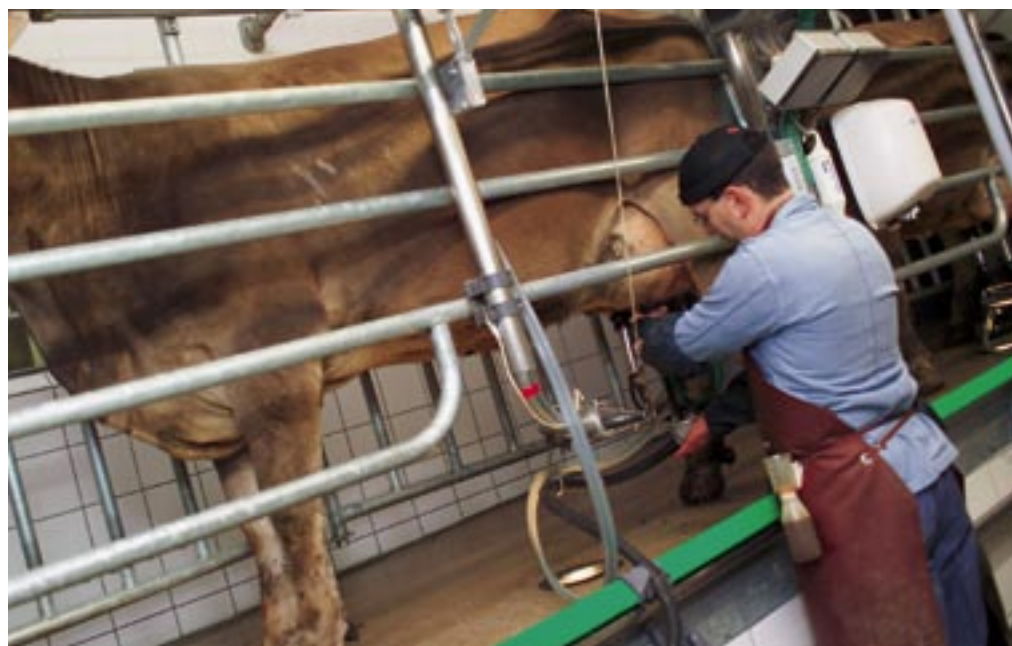


Technique des salles de traite dans les exploitations de production laitière suisses

Evaluation du point de vue de la pratique

Juin 2010



Les salles de traite tandem et autotandem sont très appréciées en Suisse, également à l'avenir. (Foto: ART)

Auteurs

Pascal Savary, Frauke Korth,
Maren Kauke, ART
pascal.savary@art.admin.ch

Impressum

Edition:
Station de recherche Agroscope
Reckenholz-Tänikon ART,
Tänikon, CH-8356 Ettenhausen,
Traduction Regula Wolz, ART

Les Rapports ART paraissent
environ 20 fois par an.
Abonnement annuel: Fr. 60.–.
Commandes d'abonnements
et de numéros particuliers: ART,
Bibliothèque, 8356 Ettenhausen
T +41 (0)52 368 31 31
F +41 (0)52 365 11 90
doku@art.admin.ch
Downloads: www.agroscope.ch

ISSN 1661-7576

Une enquête réalisée auprès des éleveurs de vaches laitières suisses a permis d'analyser plusieurs points: la répartition des différents types de salles de traite, leur équipement technique ainsi que les raisons qui ont motivé l'achat et enfin, le degré de satisfaction par rapport à la technique de traite.

En Suisse, les salles de traite tandem et autotandem restent les salles de traite les plus répandues, suivies des salles de traite en épi. L'enquête montre néanmoins que les exploitations qui prévoient d'investir dans de nouvelles techniques de traite s'intéressent de plus en plus aux systèmes de traite automatiques et aux carrousels de traite.

Dans l'équipement technique de la salle de traite, l'enregistrement de la production laitière et le décrochage automatique des unités trayeuses jouent notamment un rôle important. Tandis que l'aire d'attente est très répandue, elle n'est pratiquement jamais équipée d'un dispositif «pousse vaches». Il sera toutefois davantage employé à l'avenir.

En général, les agricultrices et les agriculteurs interrogés étaient satisfaits de leur technique de traite et notamment du service après-vente. Ce dernier joue un rôle essentiel dans la décision d'achat.

Problématique

Le nombre d'exploitations laitières avec une salle de traite moderne ne cesse de croître. Tandis qu'en 1996, les installations de traite à pots et en lactoduc utilisées dans les stabulations entravées représentaient encore 96 % des parts du marché, ce pourcentage n'est plus que de 88 % en 2003 (USP 2007). Toutefois, il n'existe pratiquement aucune information détaillée sur l'équipement technique des salles de traite dans les exploitations suisses. On sait peu de choses par exemple sur les besoins des producteurs laitiers lors de l'achat de technique de traite moderne, sur ce qui motive leur achat et enfin sur leur degré de satisfaction par rapport au produit dont ils ont fait l'acquisition. C'est pourquoi 2000 exploitations de Suisse alémanique et de Suisse romande ont été sélectionnées au hasard dans une population d'environ 15000 exploitations participant au programme SST (Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux). Ces exploitations ont reçu un questionnaire les interrogeant sur leur technique de traite. L'accent était mis sur l'équipement technique disponible, les raisons qui ont poussé à l'achat et le jugement de l'agricultrice et de l'agriculteur. On a également demandé aux exploitants s'ils pensaient investir dans la technique de traite dans les prochaines années et comment ces investissements étaient prévus. Le questionnaire a été élaboré en partie sur la base d'une enquête comparable réalisée en Allemagne par Fübbecke et Kowalewski (2006) en 2005. 1056 questionnaires ont été remplis et retournés, ce qui représente un pourcentage de retour de 53 %. Toutes les indications fournies dans le présent rapport se réfèrent aux questionnaires reçus qui constituent une population de 100 %. Cinq pourcent des agriculteurs interrogés traitent actuellement avec une installation de traite en lactoduc au

cornadis. Leurs réponses relatives à la technique de traite actuelle n'ont par conséquent pas été prises en compte dans l'évaluation.

Résultats et discussion

Structure des exploitations

98 % des exploitations sont des exploitations à plein temps. Outre la production laitière, les autres branches de production sont l'engraissement (5,4 %), les grandes cultures (17,3 %) et diverses autres branches comme l'élevage de chevaux ou de poules pondeuses (1,5 %). Les exploitations détiennent en moyenne 40 vaches laitières (fig. 1) avec une production moyenne de 7500 kg de lait par vache et par an et un droit de livraison moyen d'environ 260000 kg. Le nombre moyen d'unités de main-d'œuvre est de 1,8 UT/exploitation, 83 % étant de la main-d'œuvre (MO) familiale et 17 % de la main-d'œuvre externe.

Technique de traite présente et future

La technique de traite utilisée dans les exploitations interrogées a en moyenne dix ans. Les salles de traite tandem et autotandem (TD et ATD; fig. 2) sont actuellement les plus répandues. Plus d'un tiers des agriculteurs les utilisent. Le pourcentage de salles de traite en épi à 30° est de 32 %. 46 % des chefs d'exploitations interrogés prévoient d'investir dans une nouvelle technique dans huit ans au plus tôt, 23 % ont l'intention de le faire dans les huit ans qui viennent. Les types de salles de traite actuellement utilisés ainsi que les stratégies d'avenir pour le choix de la future salle de traite dans ces exploitations sont représentés à la figure 3. Il était possible de faire plusieurs choix à la ques-

Aperçu des différents types de salles de traite.

Salle de traite par lots				Salle de traite individuelle		
Epi 30° + 50°	Side by Side	Swing-over	Tunnel	Tandem	Autotandem	Carrousel

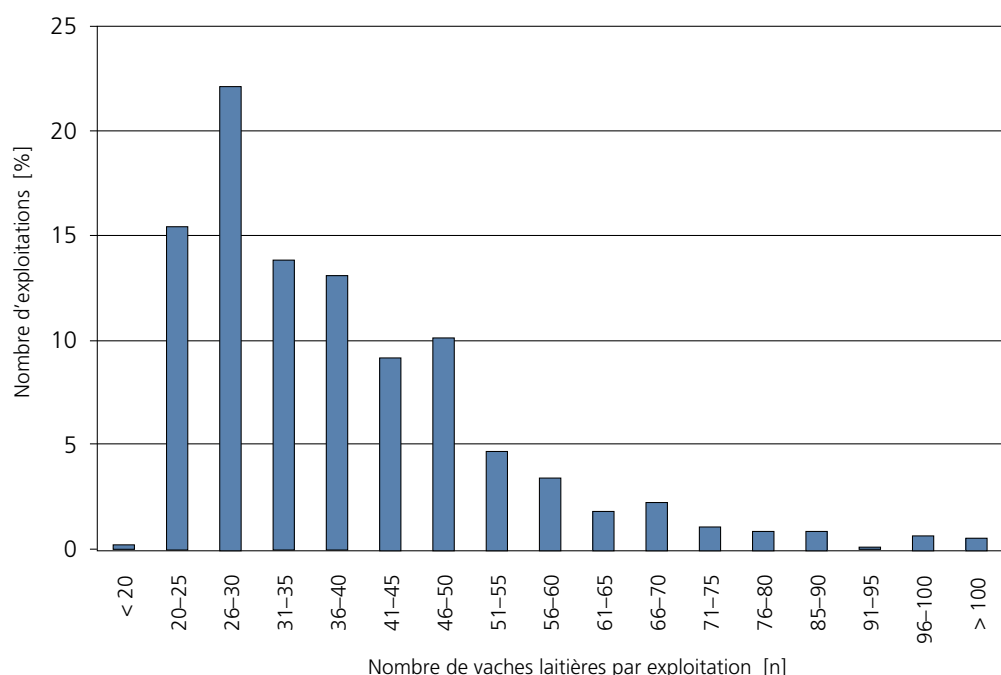


Fig. 1: Taille des effectifs de vaches laitières dans les exploitations interrogées.

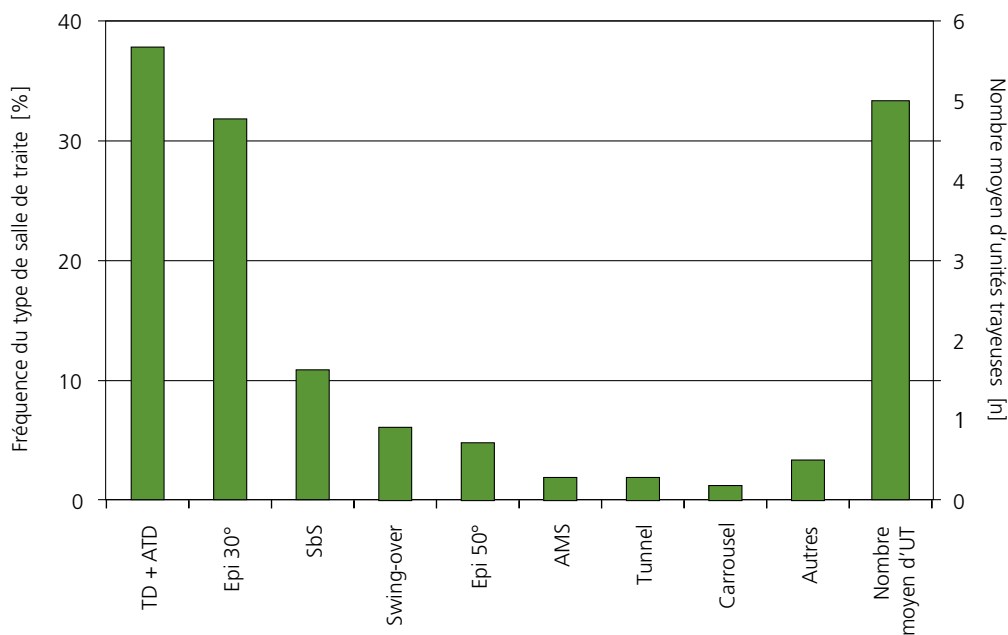


Fig. 2: Répartition des différents types de salles de traite et nombre moyen d'unités trayeuses par salle de traite aujourd'hui.

tion relative aux types de salles de traite prévus. Les salles de traite individuelles comme les salles tandem et autotandem continueront à jouer un rôle important en Suisse, leur part pourrait même dépasser les 50 %. Ces salles de traite restent très appréciées des éleveurs de vaches laitières suisses en dépit des coûts d'investissement élevés, des longs déplacements pour le trayeur et des possibilités d'extension limitées. Mais elles permettent une bonne vue d'ensemble de l'animal et un accès très aisé à la mamelle. Les salles de traite Side-by-Side (Sbs), les salles de traite en épi à grand angle (50–80°) et le carrousel de traite sont actuellement peu répandus (fig. 2 et 3), mais prendront de plus en plus d'importance à l'avenir. La part de salles de traite Swing-over augmentera elle aussi, le type n'a cependant pas été spécifié de manière plus approfondie. Les salles de traite tunnels sont peu répandues et ne joueront qu'un rôle secondaire à l'avenir. Les systèmes de traite automatiques (AMS ou robot de traite) connaîtront eux

une forte hausse. Près de 20 % des exploitations qui prévoient d'investir dans une nouvelle technique dans les huit prochaines années, peuvent imaginer la présence d'un robot de traite dans leur étable.

La figure 3 montre en outre que les salles de traite seront agrandies en moyenne de deux places de traite ou unités de traite (UT). Cet élément pourrait indiquer une stratégie de croissance dans les exploitations laitières suisses ou plutôt une augmentation croissante de la productivité du travail dans des exploitations en développement mais affichant un taux de main-d'œuvre constant.

Plus de 60 % des exploitations disposent d'une aire d'attente devant la salle de traite (fig. 4). Celles-ci ne sont toutefois pratiquement jamais équipées d'un dispositif «pousse vaches». Le nombre de ces dispositifs devrait augmenter à l'avenir. 26 % des exploitations qui prévoient de nouveaux investissements dans les huit prochaines années, se déclarent prêtes à investir dans de tels outils (fig. 5). Un

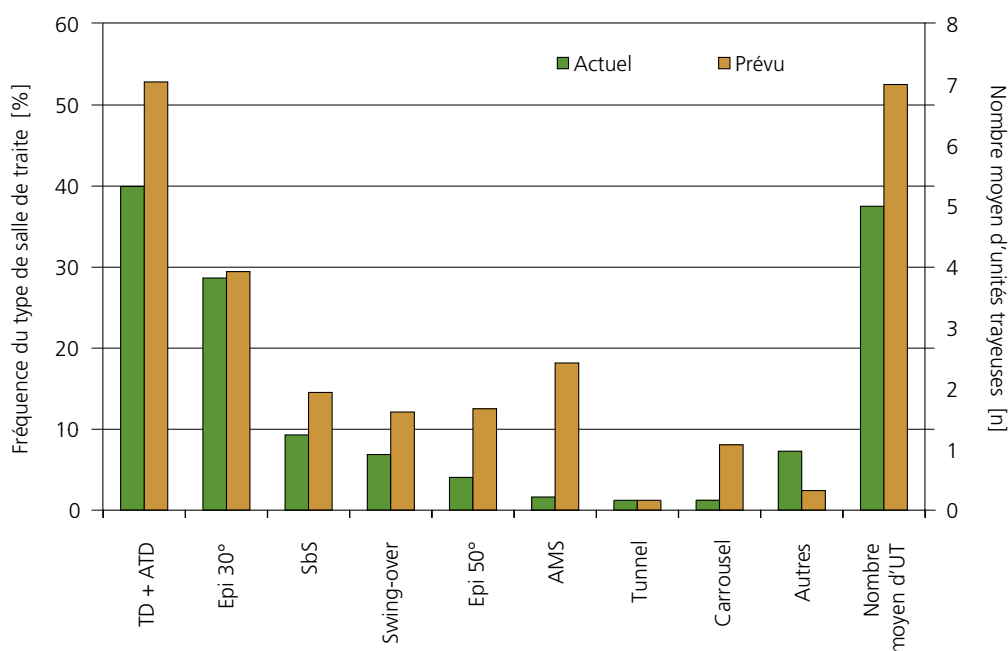


Fig. 3: Répartition actuelle des différents types de salles de traite et répartition des types prévus. Nombre moyen d'unités trayeuses par salle de traite dans les exploitations qui prévoient d'investir dans une nouvelle technique de traite dans les huit prochaines années. Les questions relative aux types de salles de traite prévus étaient à réponses multiples.

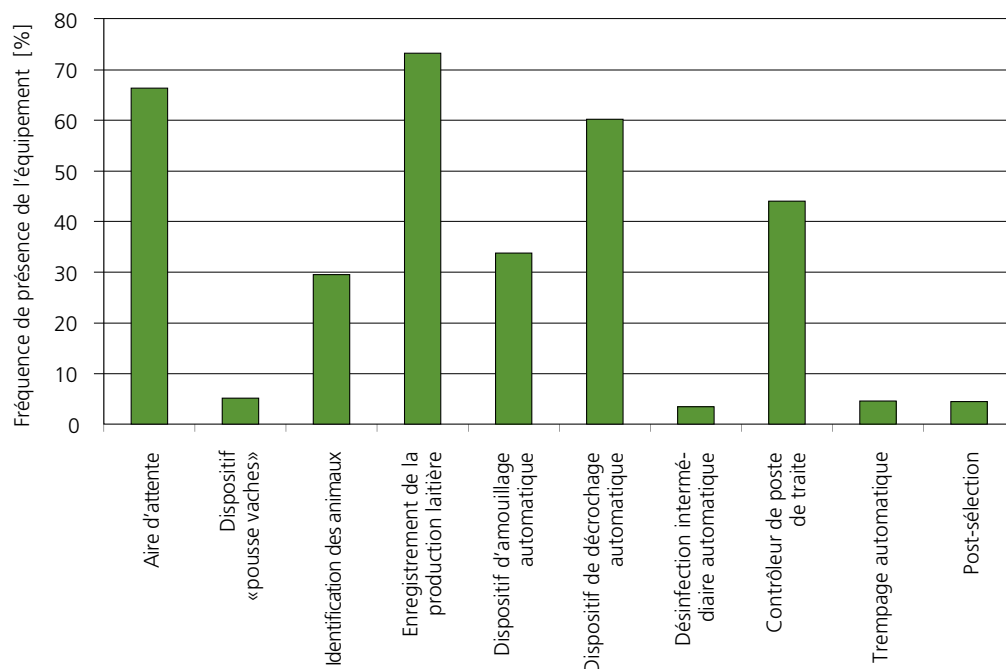


Fig. 4: Équipement technique et bâtiments actuels.

dispositif «pousse vaches» permet une entrée constante des vaches dans la salle pendant la traite et donc un débit plus élevé.

Plus de 70 % des exploitations sont équipées d'un dispositif d'enregistrement de la production laitière (fig. 5). Cette proportion élevée peut venir du fait que le questionnaire n'a pas fait une distinction explicite entre les compteurs à lait fixes et mobiles, comme le true-test. L'enregistrement de la production laitière n'a de sens qu'en combinaison avec un système d'identification automatique des animaux. On peut donc supposer que le pourcentage des compteurs à lait fixes est semblable à celui des dispositifs d'identification, soit environ 30 % (fig. 4). Contrairement au décrochage automatique, l'amouillage automatique est peu répandu. Cela vient sans doute du fait que c'est surtout dans les salles autotandem et les carrousels de traite que l'emploi d'un dispositif d'amouillage automatique permet une augmentation efficiente du rendement de la traite. Selon Schick (2000), un tel système permet

d'économiser 20 % sur le temps des travaux routiniers. Le décrochage automatique serait en nette hausse dans les exploitations qui prévoient d'investir à moyen terme dans une nouvelle technique de traite (fig. 5). La désinfection intermédiaire automatique est pour l'instant très peu utilisée, elle serait toutefois envisagée par plus de 10 % des agricultrices et agriculteurs en cas d'achat d'une nouvelle technique de traite (fig. 5). Un peu moins de la moitié des salles de traite sont équipées d'un contrôleur de poste de traite. Ni le trempage automatique, ni l'installation d'une post-sélection automatique n'ont d'importance pour les chefs d'exploitation actuellement.

Raisons qui motivent l'achat

Le critère le plus important pour l'achat d'une installation de traite est la qualité du service après-vente et du service d'entretien (fig. 6). Les chefs d'exploitation considèrent également le confort de la place de travail, la technique, le rapport qualité-prix, le prix d'achat ainsi que le partenaire

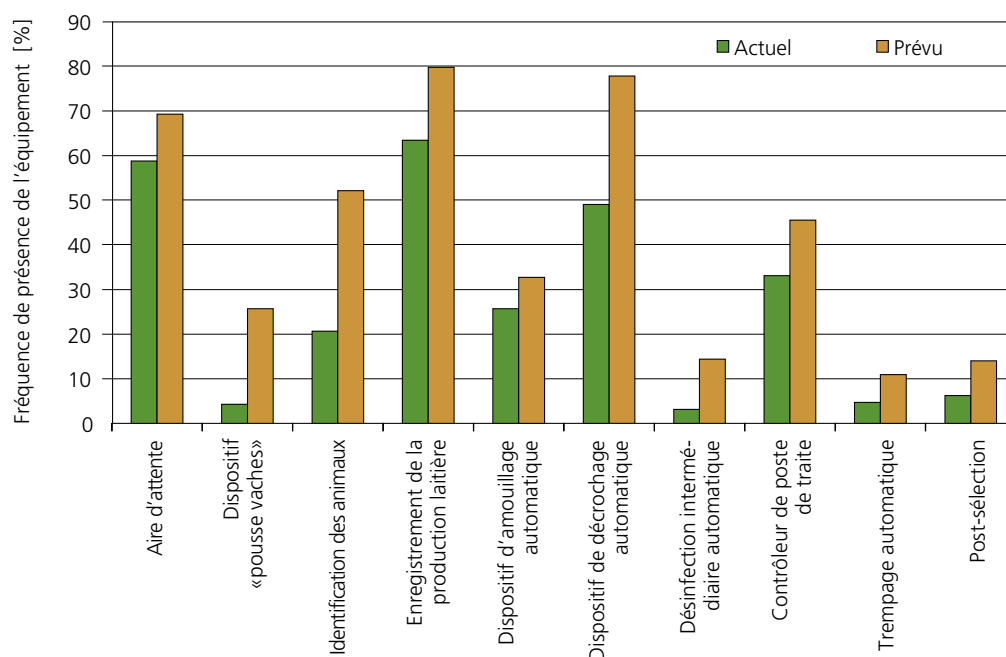


Fig. 5: Équipement technique et bâtiments actuels et prévus dans les exploitations qui prévoient d'investir dans une nouvelle technique de traite dans les huit prochaines années.

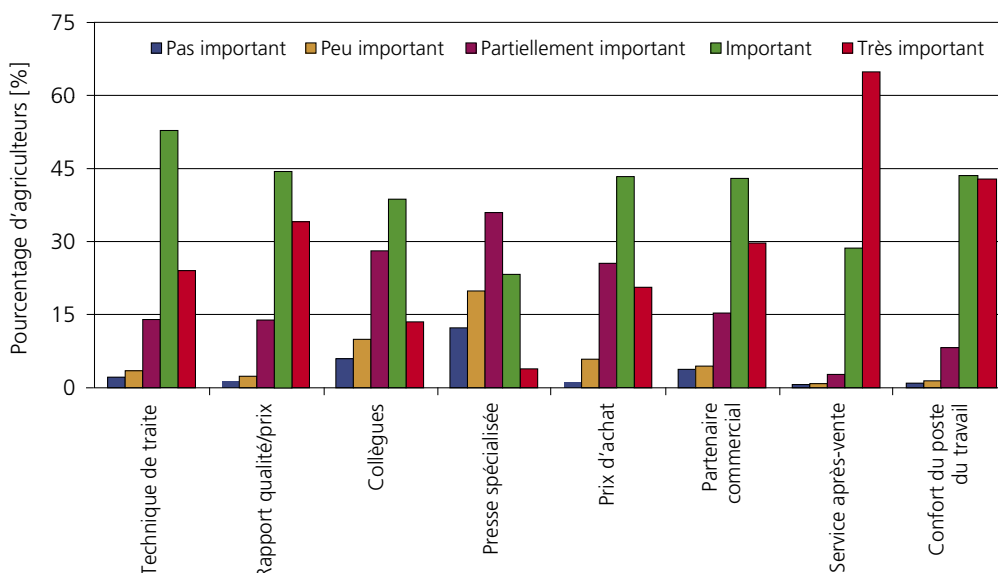


Fig. 6: Importance des différents critères lors de l'achat de la technique de traite en place.

commercial comme des critères essentiels. En revanche, l'expérience des collègues ou l'évaluation des produits par la presse spécialisée sont moins importants en cas d'acquisition d'une nouvelle installation de traite.

Satisfaction par rapport à la technique

Lorsqu'ils achètent une nouvelle installation, les agricultrices et agriculteurs ont certaines attentes par rapport à la technique de traite. Celles-ci ont-elles été remplies et les acheteurs sont-ils satisfaits de leur technique de traite? C'est ce que montre l'évaluation de la technique de traite actuelle (fig. 7). Tous les critères d'évaluation de la technique de traite actuelle ont été jugés «bons» en moyenne. La sécurité de fonctionnement et le service après-vente sont les deux éléments qui ont été le mieux notés. 45 % des personnes interrogées ont qualifié le service après-vente de très bon. 85 % des personnes interrogées sont satisfaites à très satisfaites de leur technique de traite et rachèteraient la même marque si elles devaient investir dans une nouvelle technique.

La satisfaction transparaît également dans l'évaluation du confort de la place de travail.

55 % des agricultrices et agriculteurs interrogés considèrent l'environnement de travail dans la salle de traite comme «bon» et 22 % comme «très bon». Durant le travail, ils ne se sentent pratiquement pas exposés au bruit. 39 % des personnes interrogées estiment que le volume sonore est «très bon», 23 % «bon» (fig. 7). Cela peut être dû aux mesures recommandées par Nosal et al. (2004) et intégrées aux Directives concernant le montage des installations de traite (Normes de la branche, annexe 3, 2006) en vue de la réduction du bruit et des vibrations. Les problèmes de dysfonctionnement de certains instruments lors de la traite sont également très rares.

11 % des exploitations laitières suisses interrogées indiquent que la présence d'émissions électriques (courant vagabond ou courant superficiel) a été mise en évidence dans leur salle de traite. Elles peuvent traverser les vaches et avoir des répercussions négatives sur leur bien-être en fonction de l'intensité du courant. En outre, 10 % d'exploit-

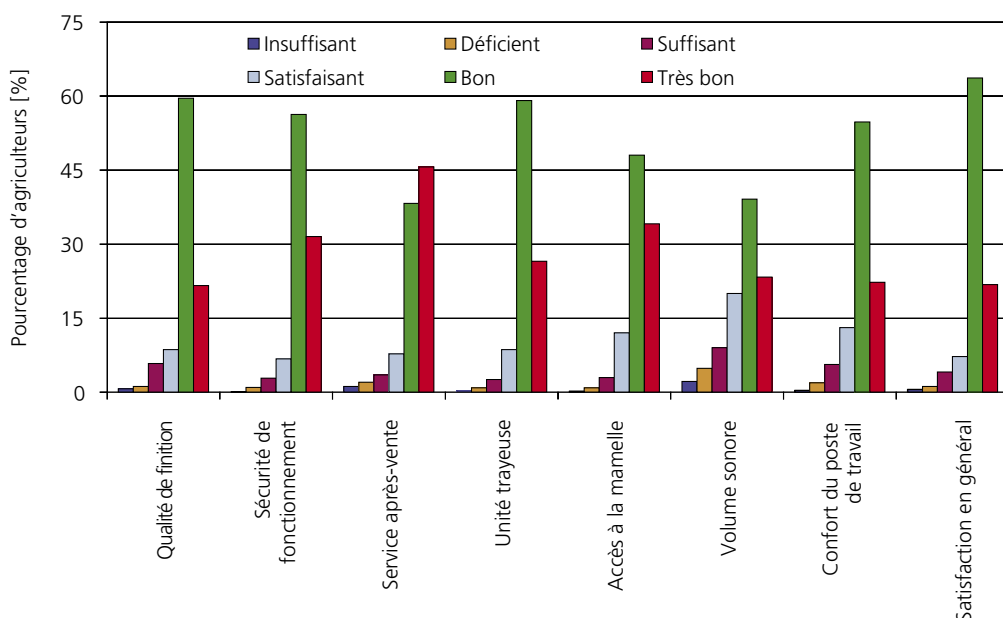


Fig. 7: Evaluation de la technique de traite actuelle et du service après-vente.



Fig. 8: Toutes les salles de traite ne sont pas équipées d'un contrôleur de poste de traite.

tations supposent que leurs problèmes de traite proviennent des émissions électriques. L'enquête ne permet cependant pas de dire comment et combien de courant électrique a été mesuré dans les salles de traite. C'est pourquoi ces résultats ne peuvent pas être quantifiés. On n'en retiendra pas moins que 21 % des exploitations interrogées ont ou avaient des problèmes lors de la traite!

Comparaison avec l'Allemagne

Les 3000 exploitations interrogées par Fübbeker et Kowalewski (2006) étaient nettement plus importantes que les exploitations suisses, avec un effectif moyen de 80 bêtes et une production laitière moyenne de 8280 kilogrammes par vache et par an. Cela se reflète également dans la répartition des types de salles de traite. Les salles de traite en épi sont nettement plus répandues qu'en Suisse, avec plus de 50 % (Fübbeker et Kowalewski 2006; Liste 2008). Par contre, on ne trouve une salle de traite tandem ou auto-tandem que dans 20 % des exploitations laitières. Cette différence peut venir de la structure plus importante des exploitations en Allemagne. Comme elles demandent beaucoup de place, que les déplacements sont plus longs pour le trayeur et que les possibilités d'extension sont réduites, les salles de traite individuelles conviennent surtout pour des troupeaux qui ne dépassent pas 60 vaches (Ordolff et al. 2004, Kühberger et al. 2009). Selon Fübbeker et Kowalewski (2006), le nombre des salles de traite

tandem continuera à diminuer à l'avenir. Les salles de traite en épi restent très répandues. Les modèles à 30° sont toutefois de plus en plus remplacés par des modèles à 50°. Une exploitation sur quatre avec plus de 100 vaches pense investir dans un carrousel de traite.

En Allemagne, en 2005, 75 % des chefs d'exploitation interrogés prévoyaient de nouvelles acquisitions dans la technique de traite, ce qui permet de conclure qu'à l'avenir les installations de traite seront remplacées plus rapidement que par le passé. Fübbeker et Kowalewski (2006) expliquent ce phénomène par la taille croissante des exploitations. Outre l'usure de l'installation, les temps de traite souvent longs sont un des aspects qui poussent les chefs d'exploitation à envisager de nouveaux investissements.

Si l'on compare avec les projets d'avenir des exploitants suisses interrogés, les agricultrices et agriculteurs allemands semblent à première vue être plus disposés à investir. Il faut cependant savoir que l'enquête a eu lieu en 2005 en Allemagne, soit avant la baisse du prix du lait qui dure depuis quelques mois. Par ailleurs, les salles de traite en Suisse sont déjà très bien équipées du point de vue technique pour la taille de leurs effectifs. Enfin, la pression exercée sur les exploitations pour qu'elles se développent semble être très importante en Allemagne. 60 % des chefs d'exploitation allemands prévoient d'agrandir leur troupeau de 30 animaux en moyenne, ce qui, la main-d'œuvre restant constante, nécessite obligatoirement plus de mécanisation et d'automatisation. Etant donné que la croissance des exploitations est plus forte en Allemagne, les



Fig. 9: Les salles de traite en épi sont très répandues en Suisse et en Allemagne.

comparaisons de la technique de traite en Allemagne et en Suisse ne sont que moyennement pertinentes à long terme.

Une enquête de Liste (2009) auprès des producteurs laitiers allemands a montré qu'ils étaient eux aussi très satisfaits du service technique et du service après-vente. Les agricultrices et les agriculteurs allemands ont néanmoins critiqué le manque de personnel et les déplacements très longs. En revanche, le réseau de spécialistes techniques est très dense chez la plupart des fabricants en Suisse, de sorte que les dépannages sont rapides en cas de problèmes.

Conclusions

Le taux de retour élevé de cette enquête témoigne de l'importance de la technique de traite pour les producteurs laitiers suisses. Seule une installation de traite qui fonctionne bien permet de satisfaire les exigences élevées en matière de qualité du lait tout en garantissant le bien-être de l'homme et de l'animal. C'est pourquoi, le service après-vente et la technique influencent considérablement la décision d'achat. Les agricultrices et les agriculteurs sont très satisfaits de leur technique de traite. Plus de 80 % d'entre eux jugent la qualité de finition et la sécurité de fonctionnement «bonnes» à «très bonnes». Preuve en est la fidélité aux fabricants parmi les chefs d'exploitation qui prévoient d'investir dans une nouvelle technique. La salle de traite tandem et autotandem restera à l'avenir le type de salle de traite le plus répandu en Suisse. Parallèlement, on constate une nette tendance au système de traite automatique. La part des carrousels de traite augmentera sans doute elle aussi. C'est le signe que les exploitations ont tendance à s'agrandir. Plus de deux tiers des exploitations interrogées disposent déjà d'une aire d'attente et peuvent ainsi mieux exploiter les capacités de traite. Par contre, pratiquement aucune exploitation n'utilise un dispositif «pousse vaches», bien qu'il puisse optimiser considérablement l'acheminement des vaches vers la salle de traite.

La comparaison directe des exploitations interrogées en Suisse avec les résultats d'une enquête réalisée en Allemagne montre que les exploitations suisses sont certes nettement plus petites et qu'elles le resteront à l'avenir, mais que le niveau technique de la production laitière en Suisse est très élevé. Il faut également faire valoir le service après-vente qui est supérieur à la moyenne en Suisse grâce à la proximité géographique des techniciens.

Bibliographie

- Fübbeker A., Kowalewski H. H., 2006. Milchviehalter planen für die Zukunft. Land und Forst (22): 34–36.
- Kühberger M., Harms J., Fübbeker A., Hartmann W., 2009. Investitionsbedarf und Kosten konventioneller Melksysteme. Landtechnik 4, 250–253.
- Liste P., 2008. Gute Noten für die Melkstände. Top Agrar 12, 12–19.
- Nosal D., Rutishauser R., Bilgery E., Oertle A., 2004. Bruits et vibrations: facteurs de stress pour la traite. Rapport FAT n° 625, Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Ettenhausen.
- Ordolff D., Artmann R., Barth K., Fübbeker A., Grimm H., 2004. Melktechnik und Melkverfahren II. Rationalisierungskuratorium für Landwirtschaft.
- Schick M., 2000. Temps de travail nécessaire pour différents procédés de traite. De l'installation de traite à pots au robot de traite. Rapport FAT n° 544, Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, Ettenhausen.
- Schweizer Bauernverband (SBV): Statistische Erhebungen und Schätzungen über Landwirtschaft und Ernährung 2007.
- Standard de branche suisse 2006. Directives concernant le montage des installations de traite. Annexe 3, Paragraphe 7.

Des demandes concernant les sujets traités ainsi que d'autres questions de technique et de prévention agricoles doivent être adressées aux conseillers cantonaux en machinisme agricole indiqués ci-dessous. Les publications peuvent être obtenues directement à la ART (Tänikon, CH-8356 Ettenhausen). Tél. 052 368 31 31, Fax 052 365 11 90, E-mail: doku@art.admin.ch, Internet: www.art.admin.ch

FR	Jaton Jean-Luc, Institut agricole, 1725 Grangeneuve	Tél. 026 305 58 49
GE	AgriGenève, 15, rue des Sablières, 1217 Meyrin	Tél. 022 939 03 10
JU	Fleury-Mouttet Solange, FRI, Courtemelon, 2852 Courtételle	Tél. 032 420 74 38
NE	Huguelit Yann, CNAV, 2053 Cernier	Tél. 032 889 36 41
TI	Müller Antonio, Office de l'Agriculture, 6501 Bellinzona	Tél. 091 814 35 53
VD	Pittet Louis-Claude, Ecole d'Agriculture, Marcelin, 1110 Morges	Tél. 021 557 92 50
	Hofer Walter, Ecole d'Agriculture, Grange-Verney, 1510 Moudon	Tél. 021 995 34 57
VS	Brandalise Alain, Ecole d'Agriculture, Châteauneuf, CP 437, 1950 Sion	Tél. 027 606 77 70
	AGRIDEA Boéchat Sylvain, Jordils 1, 1006 Lausanne	Tél. 021 619 44 74
	SPAA Grange-Verney, 1510 Moudon	Tél. 021 995 34 28